11 - VISITES TECHNIQUES

11.1 - **Emplacement de la plaque du correcteur :** dans la boîte à gants.
11.2 - **Pression déclarée par le constructeur (bars) :** 7,9.
11.3 - **Pression de disjonction (bars) :** 8,5.
11.4 - **Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur - version porteur-remorqueur) :**
11.4.1 - **à la tête d'alimentation (de couleur rouge) (bars) :** 8,5
11.4.2 - **à la tête de commande (de couleur jaune) (bars) :** 8,0 (maxi).
11.5 - **Longueur des bras de levier (mm) :** freins à coins.
11.6 - **Course maximale des actionneurs de freins (mm) :** 53.
11.7 - **Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :**

Inscription	Affectation
AV	Circuit avant
AR	Circuit arrière
ST (ou ST + R)	Parc (ou Parc + Remorque)
SP	Suspension pneumatique
AS	Assécheur d'air

11.8 - **Observations :** Néant.

NOTA : Pression en "bar". Longueur et course en "mm".

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genres **CAM - VASP** de marque MERCEDES-BENZ.

Type B12 - Version 17N - Variantes : 37 - 42 - 49 - 55 - L37 - L42 - L49 - L55 - 37p - 42p - 49p - 55p - L37p - L42p - L49p - L55p.

Livrés :
- en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.98, R.104 et R.104-1.

NOTA 1 : Niveau sonore conforme aux prescriptions réglementaires applicables au 1er octobre 1996 (92/97/C.E.E.).

NOTA 2 : Les émissions de gaz polluants conformes à la Directive 91/542/C.E.E. niveau B.

Montlhéry, le 13 mai 1996
Le Chef du Centre National
de Réception des Véhicules
D. LE POAC

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2308.96.00
Fait à Paris, le 13 mai 1996
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
d'Ile de France
Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
I. KOCHER

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, MERCEDES-BENZ FRANCE, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de MERCEDES-BENZ A.G. STUTTGART (RFA) constructeur, certifions :

a) - que le véhicule livré : (1)
- En châssis-cabine (Voir NOTA 1)
- En V.A.S.P. (Voir NOTA 3)

(1) : Rayer les mentions inutiles.

1°) - **Genre** (1) **:** CAM - VASP
2°) - **Marque :** MERCEDES-BENZ
3°) - **Type :** B12 **Version :** 17N **Variantes** (1) : 37 ~~42 - 49 - 55 - 37p - 42p - 49p - 55p - L37 - L42 - L49 - L55 - L37p - L42p - L49p - L55p.~~
4°) - **Numéro d'ordre dans la série du type ou Numéro d'identification :**
WDB ... 676 336 1K 267 019
6°) - **Source d'énergie :** GO
7°) - **Puissance administrative :** 11 CV
8°) - **Nombre de places assises** (y compris le conducteur) (1) : ~~2~~ - 3 - ~~8~~
9°) -
10°) - **Poids total autorisé en charge** (t) (Voir ATTESTATION) (1) : .....
12°) - **Poids total roulant autorisé** (t) (Voir ATTESTATION) (1) : .....

10	~~10~~	~~10~~	~~11,99~~	~~11,99~~	~~11,99~~	~~11,99~~	11,99
13,50	20	23	15,49	21,99	~~24~~	~~26~~	27,50

13°) -
14°) - **Niveau sonore de référence** dB (A) (1) : latéral : ..... ~~87~~
vertical : 81
15°) - **Régime de rotation du moteur lui correspondant** (tr/mn) : .. 1725

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) que ce véhicule sort de nos usines ou magasins le .....
pour être livré à ..... (nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

JEAN-CLAUDE BRIANT FINANCES
S.A. au capital de 10.000.000 F
Rte. d'Angers - B.P. 25
MONCE EN BELIN - 72231 ARNAGE CEDEX
Siret 326 685 757 00022
Tél. 43 21 06 52 - Fax 43 21 ...

TVA française acquittée sur la déclaration périodique de chiffre d'affaires

MERCEDES-BENZ FRANCE
Parc de Rocquencourt
78153 LE CHESNAY-CEDEX
Tél. 39.20.56.00
R.C. Versailles B 622 044 267
APE 501 Z
S.A.S. au capital de 200.000.000 F

ETOILE DU MAINE 72
Concessionnaires MERCEDES-BENZ
S.A. au capital de 5 000 000 F
B.P. 4 - 72231 ARNAGE Cedex
Tél. 02 43 21 13 08 - Télécopie 02 43 21 18 62
Siren 409 094 414 00011 - APE 501 Z

Fait à Rocquencourt, le .....
MERCEDES-BENZ FRANCE
N° d'immatriculation :
(à remplir par la Préfecture)

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule remorqué livré en châssis-nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du camion ou de la camionnette livré en châssis-nu ou en VASP désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Nous, soussignés, MERCEDES-BENZ FRANCE, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines), représentant dûment accrédité de MERCEDES-BENZ A.G. STUTTGART (RFA) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

1) **Dispositif antibloqueur de roues :** ~~OUI~~ - NON (1)
2) **Réservoirs de carburant :** emplacement : Côté droit
nombre et capacité : 1X210 ..... (2)
3) **Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 :** ~~OUI~~ - NON (1)
Si oui : - marque de ce ralentisseur : TELMA
- type de ce ralentisseur : ..... (2)
- poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir Nota du chapitre 2) : ..... (t) (2)

4) **Limiteur de vitesse :** NON
5) **Pneumatiques :** 265/70R19.5..... (2)
6) **Suspension de l'essieu moteur :**
- ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 85/3/C.E.E. modifiée (1).
- ~~pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 85/3/C.E.E. modifiée (1).~~

(1) : Rayer les mentions inutiles
(2) : A compléter

Réf. 3491 - 06/96 - Imprimexte